

Le 24 septembre dernier s'est tenu à Berne le congrès de l'anniversaire des "20 ans du Conseil suisse des Aînés"



(Eveline Widmer-Schlumpf et Mina Mass, nouvelle présidente de la section LORA, avec un collaborateur de Pro Senectute)

Parmi la brochette d'orateurs, figuraient aussi les anciennes conseillères fédérales Ruth Dreyfuss et Eveline Widmer-Schlumpf. Relevons l'intervention de la professeure Delphine Roulet-Schwab au sujet de la discrimination du fait de l'âge.

Pour Delphine Roulet-Schwab, professeure à la HES de la Source, l'âgisme est un mal-être du présent et du futur (c'était le titre de son intervention) et cette discrimination apparaît dans tous les pays mais les normes peuvent être différentes selon la place accordée aux aînés. Elle relève que l'âgisme est plus fréquent que le sexisme et le racisme mais les médias, les politiques et les personnes concernées directement n'en parlent guère.

C'est donc nous seniors qui devons en faire une thématique et affirmer notre identité en signalant les discriminations vécues. Pour illustrer son propos dans notre pays elle a présenté deux faits.

1. Refus très fréquent d'accorder une hypothèque à un/e senior :
2. Refus très fréquent de la reconstruction mammaire des femmes après l'ablation d'un ou deux seins car selon bon nombre de médecins après 60 ans cela n'en vaut pas vraiment la peine.

Elisabeth Leo-Dupont, La Tour-de-Peilz
déléguée auprès de la FARES et membre suppléante pour le CSA



Pierrette Lanz, Goumoens-la-Ville, a rejoint le Comité cantonal comme représentante de la section régionale du Gros-de-Vaud.

Elle remplace Annette Gagnaux de Sugnens que nous remercions de son engagement.



Claire-Lise Baudet est entrée au comité cantonal. Elle va représenter La FVR aux Assemblées de l'Agora.



Voici le portrait de Georges Deschamps dont nous avons annoncé son entrée au comité cantonal dans le FVR INFO du printemps 2021.



Jura-Nord vaudois

Le 8 septembre dernier, c'est lors d'une magnifique journée que 42 membres de la Section Jura-Nord Vaudois se sont embarqués en direction de Cernier dans le Val de Ruz.

Là, après le traditionnel café-croissant, ils ont pu visiter la Filature qui transforme les toisons des moutons en différentes laines prêtes à être tricotées ou tissées.

Nous nous sommes rendus ensuite à Douanne, à l'Hôtel de l'Ours où, après l'apéritif offert par la

Section, un excellent repas nous a été servi.

Depuis l'Hôtel, c'est à pied que nous nous sommes rendus à l'embarcadère et avons pris le bateau qui, via le canal de la Thièle et en deux heures, nous a conduits jusqu'à Neuchâtel où nous attendait notre bus.

Une belle journée très appréciée par tous les participant(e)s !

Notre conférence d'automne aura lieu le 11 novembre à Yverdon. Nous parlerons de « **La baisse de l'ouïe chez les seniors** ».



Broye-Vully

Les retraités ont mis le nez à la fenêtre

Trépignant d'impatience, 53 Broyards de la Fédération Vaudoise des Retraités ont partagé une belle occasion de renouer le contact, jeudi 9 septembre, à Missy. Sous la souriante autorité du président de section Bernard Nicod, le comité avait réactivé la formule «La tête et les jambes», liant avec bonheur une découverte à pied de la région et un après-midi de jeux. Sous la houlette

du préfet honoraire André Cornamusaz, près de quarante marcheurs ont parcouru une boucle de 5 km dans la région de Missy-Vallon, profitant d'une météo complice à souhait. Au retour, ils ont retrouvé leurs comparses «sédentaires», pour partager une savoureuse agape et le plaisir de jouer un peu les prolongations.



Gros-de-Vaud

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 16 juin 2021 à Echallens. Les rapports d'activité et les comptes 2019 et 2020 ont été adoptés. Un nouveau membre au comité a été élu en la personne de Pierrette Lanz, Goumoens-La-Ville.

Le 15 septembre, **la course annuelle** a conduit une trentaine de personnes en autocar par Aigle, Le Sépey, Les Diablerets à Gstaad. Après le repas, le périple s'est poursuivi en MOB

panoramique jusqu'à Montreux.

La traditionnelle **balade d'automne** a eu lieu le 29 septembre dans la forêt d'Echallens. Une sympathique agape s'en est suivie à laquelle se sont joints de nombreux non marcheurs.

Prochain rendez-vous : 12 janvier 2022, séance d'information sur futurs cours en informatique.



Lavaux-Oron-Riviera-Aigle

La joyeuse équipe de la LORA à Thounne après son excursion au Beatenberg et sa croisière sur le lac.

L'Assemblée générale s'est tenue le 28 septembre à Vevey. Un renouvellement du comité a eu lieu. Ce dernier se compose désormais de Mina Mass présidente, Norbert Cailler secrétaire, Rolf Buenzli trésorier et Charly Auf der Maur membre.



Lausanne & environs

Enfin des retrouvailles

Alors que la pandémie a ouvert une longue parenthèse dans nos activités récréatives, le comité a continué le suivi administratif de la section. Mais, après dix-huit mois d'incertitudes, d'activités auxquelles il a fallu renoncer, nous avons enfin pu conduire un projet jusqu'à sa réalisation. Nous sommes allés en Valais, à la Fondation Gianadda à Martigny. Et, une fois de plus, nous avons profité d'une journée d'automne ensoleillée.

Après le café-croissant habituel, chacun a pu visiter à son gré et à son rythme les différentes expositions du musée. En fin de matinée, départ pour le Relais de la Sarvaz à Saillon et sa bien connue brisolée. De l'avis unanime, tant les visites du matin que le repas de midi ont été de parfaites réussites.



La Côte

La conférence donnée le 21 juillet par M. Maurice Frei, chef des ventes de Swiss Life, sur les divers types de rentes AVS, 2^e et 3^e piliers, n'a malheureusement intéressé que 10 personnes. M. Frei propose une nouvelle rencontre traitant des divers aspects juridiques, fiscaux, donation, etc et de toutes les formes de revenus des retraités.

Le 8 septembre, la sortie de la section La Côte, qui a réuni 18 participants, s'est déroulée dans la bonne humeur sous un soleil radieux. Visite du Musée des Automates à Ste-Croix suivie d'un repas succulent servi au Grand Hôtel des Rasses.

Le 17 novembre 2021 à Nyon, conférence prévue donnée par le journaliste de la RTS, Jean-Jacques Fontaine, sur son livre « Le Cahier de Mulsane ». L'histoire de son beau-père décédé débute à Nova Friburgo où il a été prisonnier de guerre allemand sans être nazi comme la majorité de ses compagnons de captivité



Assemblée générale prévue le 27 avril 2022

Notre rubrique « Savez-vous que ? »

Si, à la suite d'un accident ou d'un autre événement grave, je deviens incapable de discernement, qui va s'occuper de moi et de mes affaires ? Une question pas si incongrue que ça. Personne n'est à l'abri d'un tel sort, quel que soit son âge.

Dans bien des cas, l'époux/épouse ou le partenaire enregistré peut prendre la relève. Il ou elle pourrait assumer une assistance personnelle (par exemple prendre des décisions médicales). Il peut aussi s'occuper des paiements et assurances. Toutefois l'aliénation des biens à titre gratuit en est exclue.

Mais il est possible de rédiger un **mandat pour cause d'incapacité** à travers lequel on désigne une personne ou une institution autorisée à prendre en charge l'assistance personnelle et la gestion de son patrimoine. Il peut être de portée générale ou se limiter à certains actes.

Pour être juridiquement valable le mandat pour cause d'incapacité doit respecter les règles suivantes :

- Le mandat doit être entièrement rédigé et signé à la main. En cas de doute ou contestation, il peut être utile qu'un témoin puisse attester que le mandant était capable de discernement au moment de la signature.
- A défaut, on peut passer devant le notaire qui collabore à la rédaction, vérifie le contenu du mandat et atteste que le mandant était capable de discernement au moment de la signature.

Hautes performances intellectuelles à un âge avancé

Dans le domaine du bénévolat, mais aussi en politique et dans l'économie, on rencontre souvent des personnes en âge avancé qui développent une vitalité et une énergie enviables.

Ces personnes sont actives sur les bancs des universités populaires, dans les sociétés à but non lucratif, mais aussi dans les parlements où leur esprit créatif débordant en étonne plus d'un.

Malgré le jeunisme et le dédagisme qui semblent dominer la pensée actuelle, de nombreux seniors occupent des fonctions importantes dans notre société. **Si tous les mandataires publics en âge de retraite arrêtaient d'un jour à l'autre, notre système de démocratie de milice serait affaibli et moins représentatif.**

Jusqu'à il n'y a pas longtemps, on admettait que, avec le vieillissement, notre cerveau s'affaiblit, lentement mais inexorablement. De récentes études démontrent que nos capacités intellectuelles diminuent parce que nous ne les mettons plus suffisamment à contribution. Notre cerveau tend au repos. Mais nos neurones fonctionnent comme nos muscles. Avec un effort régulier et continu nous les maintenons en forme.

Le grand atout des aînés : l'intelligence cristalline

De récentes recherches ont abouti à des résultats intéressants. Les jeunes seraient plus rapides pour analyser une situation. En revanche, les aînés ont plus de facilité à la placer dans le contexte existant, de lui attribuer la juste valeur qui est la sienne. L'intelligence cristalline, autrement dit l'expérience de la vie, les aide. **En politique, les visionnaires sont rarement des jeunes.** Donc, même si aux prochaines élections cantonales, un rajeunissement est souhaité, quelques éminences grises au futur Grand Conseil ne nuiraient en rien. Et, si vous êtes sollicités pour être candidats, lancez-vous.

Werner Blum